



Achat parcelle terrain dans résidence dont asso coproprio dissoute

Par **GregoryM**, le **16/03/2021** à **00:05**

Bonjour je poste ce message sur votre forum pour avant de consulter un notaire avoir une vision plus précise sur le droit, la procédure.

J'entretiens depuis plus de 15 ans une parcelle son propriétaire juxtaposer à mon terrain sur lequel la demeure est construite. L'association de copropriété a été dissoute bien avant que je rachète dans cette résidence et il n'y en a plus à ce jour.

À la discussion la mairie n'a pas souhaité reprendre les parties communes et de ce fait cette parcelle d'à peine 200m2 n'appartient à personne ou du moins à tout le monde.

Sachant que je suis le seul à l'entretenir depuis tout ce temps comment dois-je procéder pour pouvoir l'acquérir.

Par avance merci de vos éclaircissements.

Gregory M.